

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 79 (1953)
Heft: 25: Les architectes devant l'industrialisation du bâtiment (cahier no 2)

Artikel: S.I. Terraux Cornavin, Genève 1953: architecte: Marc-J. Saugey
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-59819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

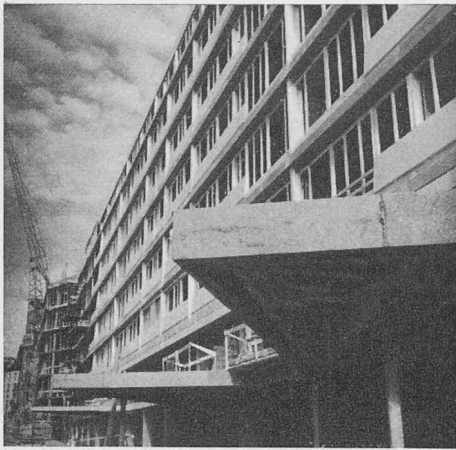
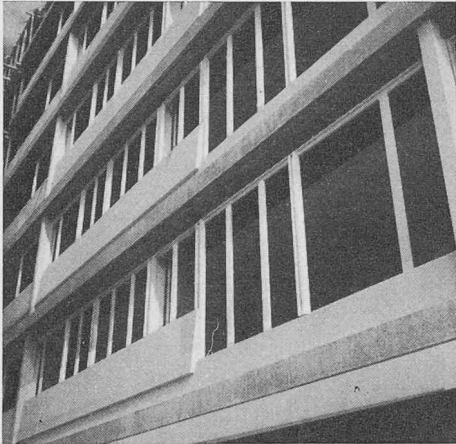


Fig. 55.



**S.I. TERREAUX-CORNAVIN, GENÈVE
1953**

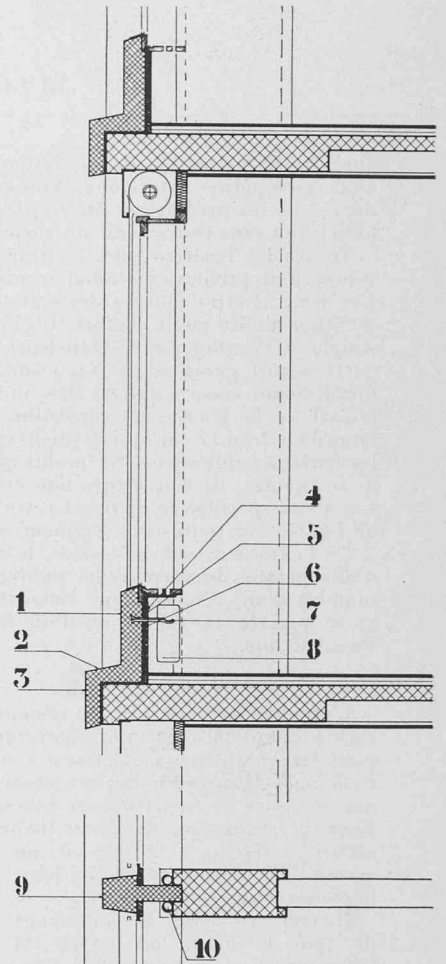
Architecte : *Marc-J. Saugey*

Cet important immeuble, construit par l'entreprise privée pour des locataires à revenus modestes est constitué par une ossature classique en béton. L'élément de composition architecturale est donné par les séparations entre appartements. Les piliers de béton armé sont placés en retrait du nu des façades, permettant de loger les tuyauteries entre le pilier et un potelet préfabriqué qui apparaît en façade. Entre ces potelets, correspondant aux séparations des appartements, des éléments préfabriqués horizontaux, au nombre de deux, viennent se fixer directement sur la dalle, et recouvrent l'épaisseur de celle-ci. Leur mise en place a été très facile, grâce à la forme de l'assiette inférieure très stable ; les fenêtres sont en bois, exécutées selon un module.

Fig. 57. — Coupe. Echelle 1 : 40.

- 1 Allège préfabriquée simili clair poli.
- 2 Allège préfabriquée simili clair.
- 3 Allège préfabriquée béton poli.
- 4 Crépissage ciment.
- 5 Treillis.
- 6 Liège.
- 7 Console placée en usine.
- 8 Radiateur.
- 9 Pilier préfabriqué simili clair poli.
- 10 Passage tuyauteries.

Fig. 56.



CASERNE DES POMPIERS DE LA VILLE DE LAUSANNE 1952

Architecte : † *René Schmidt* — Préfabrication : *Granito S. A.*, à Lausanne

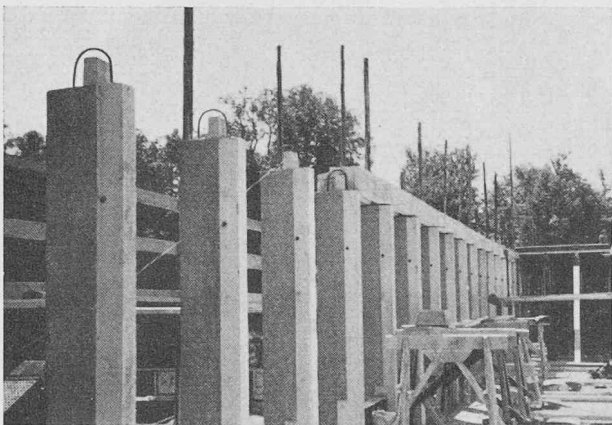


Fig. 58.



Photo Vulliamin et Dorsaz

Fig. 59.

Ce bâtiment a une longueur de 100 m environ et une largeur de 15 m. Il est fondé sur radier général du fait de la présence d'un remblais récent en sous-sol. Les sous-sols forment une caisse de béton armé indéformable. Les façades des trois étages en élévation sont préfabriquées. Elles comportent une ossature de béton armé composée de poteaux et de chaînages préfabriqués en béton poli apparents en façade. Les poteaux sont liés aux chaînages inférieurs et supérieurs à l'aide de nœuds de béton coulés sur place (fig. 58). Les chaînages sont des poutres liées aux planchers à l'aide d'armatures laissées en attente et comportant à leur face inférieure un évidement destiné à loger un store à lamelles. Les intervalles entre poteaux sont remplis par des allèges formés d'un voile de béton armé revêtu côté façade d'une tranche de pierre naturelle de 2 cm d'épaisseur, côté intérieur d'un liège de 3 cm d'épaisseur et couronnés par une tablette de pierre naturelle. Les pignons du bâtiment sont des parties pleines composées d'éléments préfabriqués de 28 cm d'épaisseur recouverts sur la face extérieure d'une tranche de pierre naturelle de 2 cm d'épaisseur et allégés à l'aide de corps-creux en béton (fig. 60). La tranche latérale de ces éléments est profilée de telle façon que deux éléments consécutifs déterminent un vide qui reçoit lors de la pose une armature et un remplissage de béton coulé. Le faite du bâtiment est couronné par une corniche préfabriquée en béton poli ancrée dans le dernier chaînage à l'aide d'armatures laissées en attente.

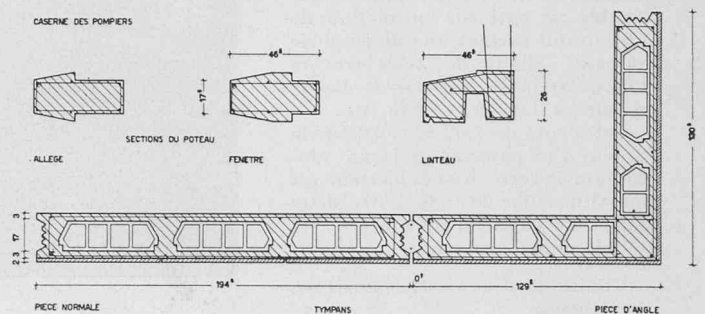


Fig. 60. — Détail des pièces préfabriquées (ossature et mur plein). Echelle 1 : 40.